

Résolution sur les relations entre le BIT
et la Commission de la fonction publique internationale

Le Syndicat du personnel du BIT, réuni en Assemblée générale annuelle les 6 et 7 octobre 1981,

AYANT PRIS CONNAISSANCE du rapport du Comité du Syndicat 1980-1981, notamment de ses conclusions,

DEMANDE que l'Organisation internationale du Travail retire son adhésion au Statut de la Commission de la fonction publique internationale.